



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE POLICE D'ANTANANARIVO
DISTRICT ANDRAMASINA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 001-ACPX/MININTER/PREF-POL/DIST-AND/PRMP/2025

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture de matériaux de construction pour réhabilitation du pont Ambohitrandraina de la Commune Andramasina . PK 14 RIP 20 de la Commune Rurale Andramasina Fokontany Ambohitrandraina CIAD 2025** " .

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation .

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Bureau District d'Andramasina, rez de chaussée porte n° 02**

Rue : **Andramasina**

Etage / Numero de Bureau : **Bureau District d'Andramasina, rez de chaussée porte n° 02**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Bureau District d'Andramasina, rez de chauss porte n 02 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Bureau District d'Andramasina, rez de chaussée porte n° 02** au plus tard le **01/08/2025** à **09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 22/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics